

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 décembre 2021

### Keolis inaugure en Île-de-France trois nouvelles promotions de son *Campus Mobilités Keolis* pour accélérer le recrutement de conducteurs et conductrices de bus et cars

- Lancé en février 2021 dans la région bordelaise avec trois promotions, le Centre de Formation des Apprentis (CFA) du Groupe, baptisé *Campus Mobilités Keolis*, est destiné aux candidats et candidates âgé(e)s de 20 à 29 ans, avec deux ans d'ancienneté de permis B, et souhaitant devenir conducteur/trice de bus et car au sein d'un des 80 réseaux de transport exploités par Keolis en France.
- Les trois nouvelles promotions ouvertes en Île-de-France sont situées en Seine-Saint-Denis, à Aulnay-sous-bois ; dans l'Essonne, à Bondoufle et dans les Yvelines, à Tremblay-sur-Mauldre. La quarantaine d'apprentis de ces promotions est accueillie au sein de filiales franciliennes du Groupe parmi lesquelles Keolis CIF, Keolis Mobilité Roissy, Keolis Val-d'Oise, Keolis Seine Sénart, Keolis Seine Essonne Keolis Ormont, Keolis Meyer et Keolis Ouest Val-de-Marne.
- Face aux difficultés de recrutement de conducteurs, la création par Keolis de son propre CFA illustre la volonté du Groupe de renforcer ses équipes, en s'adressant à de nouveaux profils, et ce pour mieux répondre aux attentes des autorités organisatrices soucieuses de développer leur offre de mobilité, de renforcer l'attractivité de leur territoire et de développer l'emploi des jeunes.

#### Une formation sur-mesure de six mois pour devenir conducteur de bus

Rendu possible par la loi « avenir professionnel » de 2018, la création du *Campus Mobilités Keolis* constitue un levier additionnel de recrutement et d'attractivité vers les métiers du Groupe. Ce CFA, dédié dans un premier temps aux métiers de la conduite, permet d'offrir l'accès à un emploi local, durable et responsable en formant des jeunes de 20 à 29 ans, disposant du permis de conduire B depuis deux ans, durant une période de six mois.

La formation mise en place au sein du *Campus Mobilités Keolis* propose un accompagnement sur-mesure :

- durant les trois premiers mois de leur formation, les apprentis sont formés à la conduite en vue de l'obtention de leur permis D ;
- pendant le 4<sup>ème</sup> mois, les apprentis ont la possibilité de bénéficier de formations spécifiques au Groupe, avec pour objectif de découvrir les principaux métiers proposés par Keolis. Cette période est notamment dédiée à des immersions au sein des réseaux de transport exploités par le Groupe, et à l'acquisition des compétences nécessaires en matière de sécurité, de relation clients et d'accueil des personnes à mobilité réduite ;

- au cours des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> mois, la formation est consacrée à la conduite de véhicules au sein des lignes de transport urbaines, interurbaines, scolaires des réseaux exploités.

Tout au long de leur cursus, les apprentis bénéficient d'un tutorat dispensé par des conducteurs et conductrices expérimenté(e)s de Keolis qui deviennent leurs maîtres d'apprentissage.

A l'issue de cette formation qualifiante, les apprentis du *Campus Mobilités Keolis* sont titulaires d'un titre professionnel CTCR (Conducteur de Transport en Commun sur Route) permettant de valider par équivalence un permis de conduire (D), une formation initiale minimale obligatoire Voyageur (FIMO), un certificat sauveteur et secouriste du travail (SST).

## 250 apprentis conducteurs et conductrices d'ici fin 2022

L'ouverture de ces promotions en Île-de-France (Aulnay-sous-Bois, Bondoufle et le 27 décembre prochain à Tremblay-sur-Mauldre) intervient dans le prolongement d'autres promotions en France, dont trois dans la région bordelaise en février 2021. En 2021, une dizaine de promotions a été lancée et répartie dans différentes régions du territoire, notamment en Bretagne, avec Keolis Armor (à proximité de Rennes) ; en Occitanie avec Keolis Languedoc (Nîmes) et Courriers du Midi (Montpellier), dans le Grand Est (Keolis 3 Frontières, proche de Metz) et en Auvergne-Rhône-Alpes (Keolis Autocars Planche).

D'ici la fin de l'année, une centaine d'apprentis, âgés en moyenne de 23 ans, aura rejoint le Groupe afin de débiter son apprentissage. Au cours des douze prochains mois, Keolis ambitionne de porter ce chiffre à 250.

La démarche de création de ce CFA s'inscrit dans la politique globale de formation du Groupe, dont l'objectif est de proposer à tous les collaborateurs, quel que soit leur métier, de se former afin de développer leurs compétences tout au long de leur carrière. Cette volonté est notamment portée par **l'Institut Keolis**, l'organisme interne de formation continue.

En parallèle, le Groupe recrute en moyenne chaque année 7 000 collaborateurs en France et à l'international, afin de contribuer, en collaboration avec chacune des autorités organisatrices de mobilité, au développement de l'offre de mobilité au sein des réseaux de toutes dimensions, exploités par Keolis. Dans le cadre de ces recrutements, Keolis noue **des partenariats avec plusieurs acteurs de l'insertion professionnelle** tels que Pôle Emploi et L'Ecole de la Deuxième Chance.

### [A propos de Keolis](#)

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et filiales - Kisio, EFFIA, Keolis Santé, Cykleo – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolley bus, VTC collectifs, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service, auto partage, navette autonome 100% électrique, téléphérique urbain... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017. Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de Dépôt et Placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 500 collaborateurs répartis dans 16 pays et a réalisé, en 2020, un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros. En 2019, 3,4 milliards de voyageurs ont utilisé un service de mobilité partagée proposé par Keolis.



\*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes unis, en Inde, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, au Sénégal et en Suède.

## CONTACTS

**Alexandre Poidevin**

**Responsable des relations médias**

01 71 32 97 03 / 06 18 76 18 69

[alexandre.poidevin@keolis.com](mailto:alexandre.poidevin@keolis.com)

**Ladislav Dor**

**Chargé des relations médias**

06 47 04 30 91

[ladislav.dor-ext@keolis.com](mailto:ladislav.dor-ext@keolis.com)